

Le comité exécutif a adopté les résolutions suivantes :

ENGAGEMENT D'UN ENTREPRENEUR – TERRAIN DE JEUX – OUR LADY OF PEACE

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a adopté la Mesure 50530 visant à financer des projets d'embellissement de l'extérieur des écoles;

ATTENDU QUE l'école primaire Our Lady of Peace a préparé un projet qui a été soumis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) qui l'a approuvé;

ATTENDU QUE les soumissions reçues en réponse à un appel d'offres public ont été ouvertes le 2013-07-10;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Nancy Rupnik que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour l'aménagement d'un terrain de jeux à l'école primaire Our Lady of Peace à **Construction Axica inc.** au coût total de 103 023,90 \$, taxes en sus (118 451,73 \$, toutes taxes comprises).

ET QUE le président, ou en son absence ou à sa connaissance le vice-président, ainsi que la directrice générale, ou en son absence ou à sa connaissance la directrice générale adjointe, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adopté à l'unanimité

ENGAGEMENT D'UN ENTREPRENEUR – TERRAIN DE JEUX – SAINT-VINCENT

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a adopté la Mesure 50530 visant à financer des projets d'embellissement de l'extérieur des écoles;

ATTENDU QUE l'école primaire Saint-Vincent (centre Saint-Jacques) a préparé un projet qui a été soumis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) qui l'a approuvé;

ATTENDU QUE les soumissions reçues en réponse à un appel d'offres public ont été ouvertes le 2013-07-10;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Roberto Bomba que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour l'aménagement d'un terrain de jeux à l'école primaire Saint-Vincent (centre Saint-Jacques) à **Lavallée et Frères Itée.** au coût total de 133 942,16 \$, taxes en sus (154 000,00 \$, toutes taxes comprises).

ET QUE le président, ou en son absence ou à sa connaissance le vice-président, ainsi que la directrice générale, ou en son absence ou à sa connaissance la directrice générale adjointe, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adopté à l'unanimité